



**ETUDE DE L'INFLUENCE DU SUIVI D'UN STAGE
CENTAURE SUR LA SINISTRALITE AUTOMOBILE**

EXERCICE 2009 (vu au 31/01/2010)



MARS 2011

SYNTHESE

En mars 2007, la Délégation Interministérielle de la Sécurité Routière, l'association Centaure et GROUPAMA SA signent la « Charte de qualité des organismes de formation post-permis de conduire ». GROUPAMA s'engage à évaluer l'impact de la formation Centaure sur la sinistralité Automobile, à l'aide d'une méthode actuarielle décrite dans la charte, et à **mettre à jour cette étude tous les 2 ans**. La première étude a été menée en 2007 sur l'exercice **2006**, révélant une légère baisse de la sinistralité sur la garantie RC matérielle responsable en faveur des assurés ayant suivi un stage Centaure confirmée en **2008**. C'est dans ce contexte qu'une nouvelle étude statistique actualisée a été demandée à la Direction Assurance Dommages Individuels des Particuliers.

Cette étude, fondée sur les données issues d'une consolidation de six Caisses Régionales relevant du système d'information SIGMA, porte sur l'analyse de la fréquence des sinistres responsables (RC matérielle, DHC, RC corporelle et ACC). Les résultats présentés concernent les véhicules de particuliers de 4 roues de moins de 3,5 tonnes, hors flottes et produits d'assistance. Le périmètre de l'étude se limite au produit Conduire sur l'exercice **2009** sur les portefeuilles de toutes les Caisses Régionales (hors Loire Bretagne). L'ajout de plusieurs Caisses Régionales consolide la robustesse de nos modèles mais ne permet donc pas de comparer les résultats de 2009 avec les résultats précédents (2006 & 2008).

Les assurés ayant passé le stage Centaure sont **plutôt des jeunes conducteurs à bonus malus moyen voire élevé**, qui pour certains ont également suivi le cycle d'Apprentissage Anticipé de la Conduite. Il s'agit d'une population assurée sur des **véhicules d'occasion, récente et plutôt urbaine**, la proximité des centres Centaure facilitant éventuellement le passage du stage.

Afin de tenir compte des spécificités de la population des assurés ayant passé un stage Centaure, et des interactions éventuelles entre les critères de tarification, une méthodologie spécifique de modélisation statistique a été mise en œuvre. Cela permet d'isoler l'effet propre du seul critère « stage centaure » en neutralisant l'effet des autres variables de tarification sur le niveau de risque.

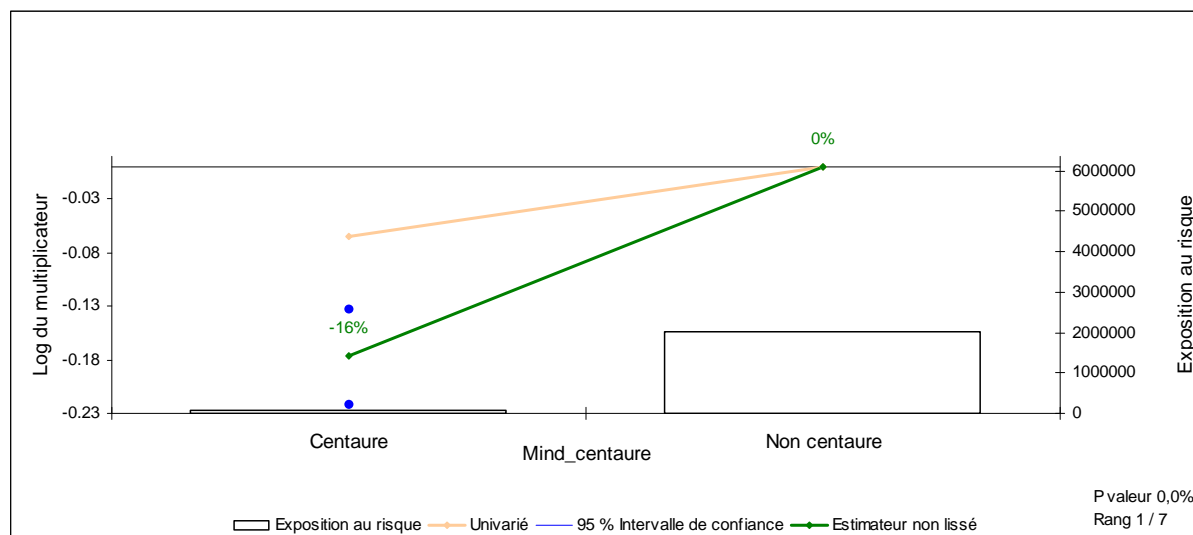
Le tableau suivant résume les principaux résultats de l'étude :

TABLEAU DE SYNTHESE – ECART DE FREQUENCE & DE COUT MOYEN DES SINISTRES CENTAURE / NON CENTAURE				
MODELES ETUDIES	2009			
	Au moins un conducteur de moins de 30 ans au contrat		Au moins un conducteur de plus de 30 ans au contrat	
	Ecart de Fréquence	Test de significativité de l'écart	Ecart de Fréquence	Test de significativité de l'écart
1- Modèle de fréquence des sinistres RC matérielle responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 35 %	Significatif	- 27 %	Significatif
2- Modèle de fréquence des sinistres DHC responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 15 %	Non Significatif	- 12 %	Significatif
3- Modèle de fréquence de l'ensemble des sinistres responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 21 %	Significatif	- 10 %	Significatif
4- Modèle de fréquence des sinistres ACC & RC corporelle responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 42 %	Non significatif	- 19 %	Non significatif
5- Modèle de coût moyen des sinistres DHC responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 3 %	Non Significatif	- 9 %	Non Significatif

**TABLEAU DE SYNTHESE – ECART DE FREQUENCE & DE COUT MOYEN
DES SINISTRES CENTAURE / NON CENTAURE**

Sur la population totale, un assuré ayant suivi un stage CENTAURE a une probabilité plus faible, de l'ordre de - 16%, de provoquer un sinistre RC par rapport à un assuré n'ayant pas suivi ce stage. Pour un sinistre RC matérielle cet écart se porte à -27%.

Toutefois, il est important de noter que le nombre de véhicules concernés par un stage Centaure représente 2,9% de la population globale étudiée, ce qui exige de lire avec prudence les résultats évoqués.



Pour les contrats dont le conducteur (principal ou désigné) a moins de 30 ans, on peut estimer qu'il existerait un bénéfice à proposer le stage Centaure car l'écart de fréquence sinistre observé entre 'Centaure' et 'Non centaure' est de -35 % en RC Matérielle Responsable et de -21 % sur l'ensemble des sinistres responsables. D'après nos modèles, le stage centaure ne démontre pas un impact significatif pour les sinistres déclarés en Dommages Hors Collision Responsables.

Pour les contrats dont le conducteur (principal ou désigné) a plus de 30 ans, le stage Centaure réduirait significativement les sinistres RC Matérielle Responsables (-27 %). On constate que le stage Centaure a un effet relativement positif pour cette tranche d'âge sur les probabilités de sinistres Dommages Hors Collision (-12 %) et sur l'ensemble des sinistres responsables (-10 %) mais les intervalles de confiance sont assez larges, exigeant de tempérer les écarts constatés.

Le stage Centaure n'explique pas la sinistralité ACC et RC Corporelle ayant eu lieu au cours de l'exercice 2009. De plus, aucun effet n'a pu être mis en évidence sur le coût moyen pour la garantie Dommages hors collision seulement, l'analyse du coût moyen de la garantie RC étant inadaptée compte tenu du mode de règlement conventionnel associé à cette garantie.

En définitive, l'analyse statistique établit un **lien plutôt favorable entre le suivi d'un stage CENTAURE et la fréquence des sinistres observés**. L'action de prévention des stages CENTAURE semblerait donc positive du point de vue de la sinistralité, **notamment sur le segment des jeunes conducteurs**.

Toutefois, ces résultats mériteront d'être confirmés dans 2 ans, lorsque le portefeuille de véhicules concernés sera plus important.

Le tableau suivant résume les principaux résultats de l'étude en comparant les années 2009, 2008 et 2006 :

Tableau de Synthèse – Ecart de Fréquence & de Coût Moyen
des Sinistres Centaure / Non Centaure
Comparatifs 2009 – 2008 – 2006

MODELES ETUDIES	2009		2008		2006	
	Au moins un conducteur de moins de 30 ans au contrat		Au moins un conducteur de moins de 30 ans au contrat		Au moins un conducteur de moins de 30 ans au contrat	
	Ecart de Fréquence	Test de significativité de l'écart	Ecart de Fréquence	Test de significativité de l'écart	Ecart de Fréquence	Test de significativité de l'écart
1. Modèle de fréquence des sinistres RC matérielle responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 35 %	Significatif	- 7 %	Significatif	- 6 %	Significatif
2. Modèle de fréquence des sinistres DHC responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 15 %	Non Significatif	- 12 %	Non Significatif	- 4 %	Significatif
3. Modèle de fréquence de l'ensemble des sinistres responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 21 %	Significatif	- 7%	Non Significatif	- 4 %	Significatif
4. Modèle de fréquence des sinistres ACC & RC corporelle responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 42 %	Non significatif	- 9 %	Non significatif	+ 9 %	Non significatif
5. Modèle de coût moyen des sinistres DHC responsables CONDUIRE périmètre Centaure	- 3 %	Non Significatif	+ 17 %	Non Significatif	- 6 %	Non Significatif